

les parois lisses du nichoir une adhérence suffisante pour résister aux attaques des importuns ? Sur les boîtes délaissées, l'obturation du trou de vol était incomplète, sans que l'on puisse affirmer si le travail avait été achevé ou détreuit.

La seule solution pratique à ce problème était d'offrir aux Sittelles de grands nichoirs avec trou de vol réduit à 3 cm. En faisant alterner dans les lieux favorables les boîtes à orifice de 3 cm. avec d'autres plus largement ouvertes, on ne risquait pas d'éliminer l'étourneau comme nicheur.

En 1958, trois grandes boîtes ont été modifiées de la façon suivante : une plaquette de contreplaqué percée d'un trou de 3 cm. de diamètre a été fixée à l'intérieur du nichoir en face de l'orifice de 5 cm. La rainure circulaire créée par la différence de diamètre des deux orifices a été comblée par du mastic. Le trou de vol avait alors la forme d'un tronc de cône à grande base externe de 5 cm. de diamètre et à petite base interne de 3 cm.

L'une de ces boîtes a été occupée par des mésanges charbonnières. Les deux autres ont été acceptées par les Sittelles et fin Mai nous avons assisté plusieurs fois au nourrissage des jeunes. Sur une autre propriété distante de 2 kilomètres, une grande boîte, non modifiée, a été habitée par un troisième couple.

Il semble donc possible d'obtenir régulièrement la Sittelle en disposant au voisinage des grands bois des nichoirs à leur convenance. Ces nichoirs doivent être plus grands que ceux destinés aux mésanges. Les boîtes à étourneaux paraissent convenir parfaitement : hauteur intérieure : 30 à 35 cm., plancher : 12 × 12 cm. à 15 × 15 cm. Mais le trou de vol doit être réduit à 3 cm. et le nichoir placé entre 4 et 6 mètres au-dessus du sol.

L. MARSILLE.

★★

Ces lignes étaient écrites quand le 12 Juin la visite tardive de quelques nichoirs nous a montré un couple de Sittelles nourrissant des jeunes dans une petite boîte de 22 × 9 × 9 cm. fixée à 2 m. 50 de hauteur. Malgré cette constatation, qui porte à quatre le nombre des occupations par Sittelles pour la seule année 1958, nous ne pensons pas devoir changer les conclusions de la note ci-dessus.

L. M.

N.D.L.R. — Rappelons que toutes les indications concernant la fabrication et la pose des nichoirs ont été données par le Dr Marsille dans son article « Les nichoirs artificiels » (P.A.B. n° 3, pp. 28-32). La confection de nichoirs « Boîte-aux-lettres », excellent exercice de travail manuel, a été entreprise dans quelques écoles, notamment au Cours complémentaire de Corlay (Côtes-du-Nord) où la plupart des nichoirs posés ont été occupés par des mésanges bleues et charbonnières.

LE CLATHRE GRILLAGÉ

Le Clathre grillagé (*Clathrus cancellatus* Tourn., Basidiomycètes, Clathracées) est l'un des plus beaux champignons de nos régions, il se présente sous la forme d'une boule grillagée de couleur rouge vif, formée de bandes charnues se réunissant en un réseau sessile de 10 à 12 cm. de diamètre et dégageant une odeur forte.

Cette espèce, bien connue des friches du Midi et du Sud-Ouest de la France, remonte jusqu'au Massif Armoricaïn. Elle a déjà été signalée à Saint-Pair-sur-Mer (Manche), à Rennes, Saint-Enogat (Ille-et-Vilaine), La Baule (Loire-Atlantique), dans le Maine-et-Loire, la Mayenne et les Côtes-du-Nord).

Dans le Finistère, Crouan la signale en été et en automne à Plougastel, Camfrout, Brest et Morlaix. Dans la même région, elle a déjà été retrouvée à Daoulas (H. des Abbayes), nous-mêmes l'avons récoltée à Crozon et Morgat.

Cette espèce n'est pas commune. Il est exceptionnel, semble-t-il, de la trouver loin des habitations à l'intérieur des terres, bien que Crouan en parle comme d'un champignon des talus ; par contre, sur les côtes, on la récolte un peu partout.

H. des Abbayes émet l'hypothèse que la plante, d'origine méridionale,

recherche l'abri des jardins à l'intérieur, tandis que sur la côte elle peut, en raison de la douceur du climat, prospérer plus facilement.

La dispersion de l'espèce a souvent une origine horticole ; nous avons pu constater en effet, à différentes reprises, que les Clathres étaient transportés en même temps que les plants et le terreau, par les jardiniers chargés de l'entretien hivernal des jardins.

Il reste maintenant aux lecteurs à rechercher et à signaler les trouvailles qu'ils pourraient faire dans la région. Les localités indiquées nous préciseraient l'aire d'extension de ce champignon.

A.-H. DIZERBO.

Bibliographie : H. des Abbayes, Bull. Soc. Sc. Bretagne, t. xi, 1934, p. 143-151 avec bibliographie ; t. xviii, 1941, p. 26-27 ; t. xxii, 1947, p. 70-72.

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

JONQUILLES DOUBLES

(Question posée par M. Guibourg, Audierne, P.A.B. n° 12).

Il y en a des quantités dans les prés entre Loctudy et Pont-l'Abbé, particulièrement dans une grande prairie entre Kerazan et le Dourdy. Je n'en ai jamais vu que des doubles.

M^{lle} Marthe GODFREYD (Pont-l'Abbé).

Le premier à avoir signalé l'anomalie des fleurs doubles est l'écrivain allemand Goethe. Mais c'est Moquin-Tandon qui, en 1841, dans ses « Eléments de tératologie végétale », l'a vraiment étudiée. Il s'agirait selon lui de nourriture trop abondante.

A.-H. DIZERBO.

M. Louis Fourcassié, Docteur vétérinaire à Moissac (Tarn-et-Garonne), signale que dans la région moissagaise les Jonquilles doubles abondent.

Ainsi la Jonquille : *Narcissus pseudo-narcissus* présente fréquemment des formes doubles à l'état sauvage. Dans la « Grande Flore de France », Bonnier signale de nombreuses anomalies, mais il ne cite pas explicitement le cas des fleurs doubles.

A. L.

HIRONDELLES DE FENÊTRE

M^{lle} Marthe Godfreyd, de Pont-l'Abbé, nous signale la disparition depuis une dizaine d'années des *Hirondelles de fenêtre* qui construisaient leurs nids de boue séchée sous son toit et demande : Cette disparition est-elle générale ? A quoi est-elle due ?

Nous pouvons répondre que la disparition des Hirondelles de fenêtre n'est que très locale et qu'elle ne doit affecter qu'un quartier de Pont-l'Abbé, car M. Lebeurier écrit dans son article « Parmi les Hirondelles de fenêtre du Finistère » (P.A.B. n° 6), à propos de Pont-l'Abbé : « Vu plusieurs en passant dans la ville (13 Juin 54) ».

Cependant, comme l'indiquait M. Lebeurier dans son article, les populations d'Hirondelles de fenêtre subissent de nombreuses fluctuations dont on ne connaît pas la cause. Or, pour interpréter un phénomène, il faut d'abord bien le connaître, aussi nous suggérons à nos lecteurs d'observer la vie d'une ou plusieurs de ces colonies d'Hirondelles et de nous communiquer leurs notes à ce sujet.

A. L.

REPRISE DE BAGUE

Une linotte, baguée femelle adulte à Colpo (Morbihan), le 28 Juillet 1958, par M. Alain Le Fauchoux, a été reprise le 21 Octobre 1958 à Anglet